



ASSUREUR

L'INITIALE	L'ESSENTIEL	CONFORT	OPTIMALE
NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle

Contrat responsable

Contrat responsable

Contrat responsable

Contrat responsable

BR = Base de Remboursement (tarif conventionnel de la sécurité sociale)

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER + ACTES DITS LOURDS	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
FRAIS DE SEJOUR (conventionné / non conventionné)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
HONORAIRES PRATICIENS HOSPITALIERS				
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires maîtrisés (secteur 2 - avec OPTAM)	100% BR	150% BR	200% BR	250% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires libres (secteur 2 - sans OPTAM)	100% BR	130% BR	180% BR	200% BR
CHAMBRE PARTICULIERE en Chirurgie - médecine - maternité - repos - convalescence	-	38 € 10 jours – 1 ^{er} année 20 jours – 2 ^{ème} année 3 ^{ème} année sans limite de durée	56 € 10 jours – 1 ^{er} année 20 jours – 2 ^{ème} année 3 ^{ème} année sans limite de durée	70 € 10 jours – 1 ^{er} année 20 jours – 2 ^{ème} année 3 ^{ème} année sans limite de durée
En ambulatoire	-	18 €	27 €	27 €
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT - Se référer au poste correspondant dans le tableau de garantie	-	15 €	15 €	20 €
TRANSPORT accepté par par la Sécurité Sociale	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Durée de prise en charge de la chambre particulière (hospitalisation et convalescence)	-	-	-	-
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires maîtrisés (secteur 2 - avec OPTAM)	100% BR	120% BR	140% BR	150% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires libres (secteur 2 - sans OPTAM)	100% BR	100% BR	120% BR	130% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires maîtrisés (secteur 2 - avec OPTAM)	100% BR	120% BR	150% BR	200% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires libres (secteur 2 - sans OPTAM)	100% BR	100% BR	130% BR	180% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires maîtrisés (secteur 2 - avec OPTAM)	100% BR	120% BR	180% BR	200% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires libres (secteur 2 - sans OPTAM)	100% BR	100% BR	160% BR	180% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires maîtrisés (secteur 2 - avec OPTAM)	100% BR	120% BR	180% BR	180% BR
Praticiens pratiquant des dépassements d'honoraires libres (secteur 2 - sans OPTAM)	100% BR	100% BR	160% BR	160% BR
HONORAIRES PARAMEDICAUX (kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes,...)	100% BR	100% BR	100% BR	125% BR
ANALYSES & EXAMENS MEDICAUX	100% BR	100% BR	100% BR	125% BR
DISPOSITIFS MEDICAUX remboursés par la Sécurité Sociale	-	-	-	250% BR
MATERIELS MEDICAUX	100% BR	150% BR	250% BR	250% BR
MEDICAMENTS remboursés à 65% par la Sécurité Sociale (vignettes blanches)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
MEDICAMENTS remboursés à 30% par la Sécurité Sociale (vignettes bleues)	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
MEDICAMENTS remboursés à 15% par la Sécurité Sociale (vignettes orange)	-	-	-	-
MEDICAMENTS, HOMEOPATHIE et DISPOSITIFS MEDICAUX prescrites et non remboursés (plafond/an)	-	-	-	-
CURE THERMALE acceptée par par la Sécurité Sociale	-	100% BR + 178€	100% BR + 223€	100% BR + 270 €
Médecine douce et honoraires paramédicaux : ostéopathie, chiropractie, étioopathie	-	25€ x 5 séances	29€ x 5 séances	33€ x 5 séances
Médecines douces et honoraires paramédicaux : acupuncture, réflexologie, naturroopathie, sophrologie, kinésiologie, microkinésithérapie, cryothérapie, digitopuncture, psychomotricité, ergothérapie, diététicien, tabacologie	-	-	-	-
Pédicurie, podologie	-	50% des frais, limités à 40€	50% des frais, limités à 40€	50% des frais, limités à 40€
Vaccins et analyses non remboursés par la Sécurité Sociale	-	16 €	16 €	16 €



ASSUREUR

L'INITIALE	L'ESSENTIEL	CONFORT	OPTIMALE
NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle	NUOMA Mutuelle
Contrat responsable	Contrat responsable	Contrat responsable	Contrat responsable

CONSULTATIONS ET SOINS DENTAIRES	100% BR	100% BR	100% BR	125% BR
ACTES DENTAIRES HORS NOMENCLATURE (prothèses provisoires,...)	10% du remboursement de la prothèse définitive	10% du remboursement de la prothèse définitive	10% du remboursement de la prothèse définitive	10% du remboursement de la prothèse définitive
PROTHESES DENTAIRES intégralement remboursées du 100% Santé <ul style="list-style-type: none"> Couronnes en ceramo-metallique / zircone : incisives, canines, 1ère PM Bridges en ceramo-metallique sur incisives Couronnes métalliques sur molaires Prothèses amovibles (dentier) en résine 	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
PROTHESES DENTAIRES - Autres que 100% Santé	100% BR	200% BR	300% BR	350% BR
Remboursement prothèses dentaires autres que 100% Santé dans la limite d'un plafond annuel de :	750€ (la première année puis 1100€)	1000€ (la première année puis 1500€)	1000€ (la première année puis 1500€)	1000€ (la première année puis 1500€)
IMPLANTS non remboursés par la Sécurité Sociale	-	165€ x 3	330€ x 3	500€ x 3
ORTHODONTIE avec prise en charge par la Sécurité Sociale / semestre	100% BR	150% BR	200% BR	245% BR
ORTHODONTIE sans prise en charge par la Sécurité Sociale / semestre	-	100% BR	150% BR	200% BR
MONTURE ET VERRES intégralement remboursés par le 100% Santé	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
MONTURE autre que 100% santé	40 €	80 €	90 €	100 €
1 VERRE SIMPLE autre que 100% santé	30 €	80 €	130 €	160 €
1 VERRE COMPLEXE (progressif) autre que 100% santé	80 €	140 €	190 €	230 €
1 VERRE TRES COMPLEXE autre que 100% santé	80 €	140 €	190 €	230 €
LENTILLES acceptées	100 €	260 €	290 €	100% BR + 300€
CHIRURGIE REFRACTIVE ET IMPLANT OCULAIRE (myopie et presbytie) hors honoraires / œil	-	194 €	259 €	300 €
PROTHESES AUDITIVES intégralement remboursées par le 100% Santé	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
AIDES AUDITIVES ADULTE autres que 100% santé	100% BR	500 €	750 €	900 €
AIDES AUDITIVES ENFANT autres que 100% santé	100% BR	1 200 €	1 400 €	1 400 €
ENTRETIEN REPARATION ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES (piles et entretien)	100% BR	100% BR	100% BR	200% BR
ASSISTANCE : aide-ménagère, accompagnement social, informations par téléphone				
TELECONSULTATION médicale : médecins disponibles gratuitement, en tout anonymat 7j/24h				

Document Non contractuel

=> détail des garanties à demander au 03 20 55 97 01, contact@solidaire-assur.com ou www.solidaire-assur.org